idemax®

Mode d'emploi de l'article n° ID201

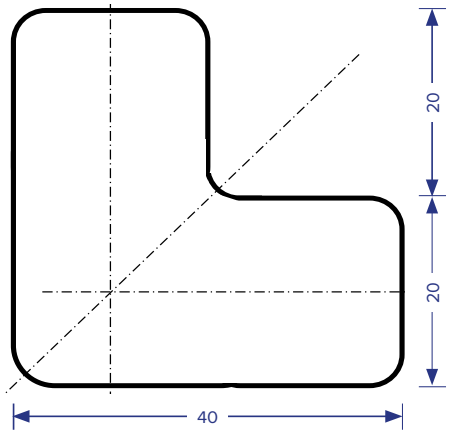
"Blocs-L"

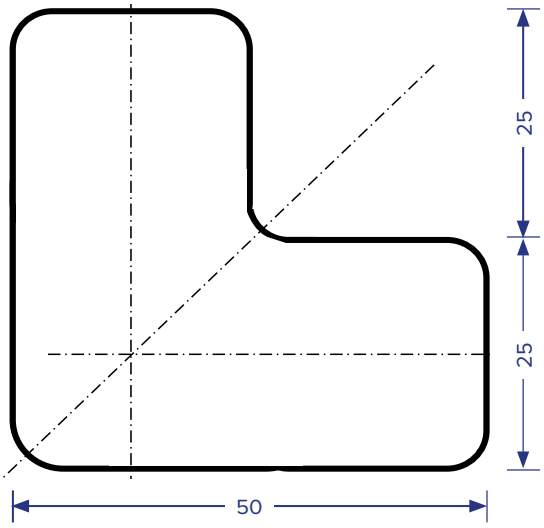
(version 17-08-2026)

La version la plus récente figure toujours sur manuals.idemax.be

Il n'existe pas de certificat TÜV pour ce produit.
Le TÜV ne considère pas ce produit comme un « équipement de jeu » au sens de la norme EN 1176.

Modèles	Dim. l x L x H Poids
ID201-00009K-MC 9 petits blocs 40 x 20 x 20 cm +/- 2,6 kg	9 pièces dans une caisse 65 x 65 x 65 cm +/- 19 kg
ID201-00018K-MC 18 petits bloc 40 x 20 x 20 cm +/- 2,6 kg	18 pièces par palette 80 x 80 cm +/- 38 kg
ID201-00036K-MC 36 petits blocs 40 x 20 x 20 cm +/- 2,6 kg	36 pièces par palette 120 x 80 cm +/- 76 kg
ID201-00009G-MC 9 grand blocs 50 x 25 x 25 cm +/- 3,3 kg	9 pièces par palette 80 x 80 cm +/- 24 kg
ID201-00018G-MC 18 grands blocs 50 x 25 x 25 cm +/- 3,3 kg	18 pièce par palette 80 x 80 cm +/- 48 kg
ID201-00030G-MC 30 grand blocs 50 x 25 x 25 cm +/- 3,3 kg	30 pièces par palette 120 x 80 cm +/- 80 kg





Description

Blocs en L robustes, adaptés à un usage intérieur et extérieur. À utiliser comme puzzle éducatif, un élément de jeu ou siège pendant la cour de récréation.



Matérieux utilisés

- PE < 100 % recyclable, "cradle to cradle" et durable
- Non toxique, 100 % sûr pour les enfants dans toutes les conditions
- Plage de température : -50 à +100°C
- Résistant aux UV
  Rouge RAL 3020
  Bleu RAL 5017
  Jaune RAL 1023















Référentiel

Sécurité et normes

Certification de conformité

Le module de jeu a été soumis à des tests rigoureux et est certifié conforme à la norme européenne EN1176. L'homologation a été réalisée par TÜV SÜD. Consultez le certificat joint au manuel.

Angles et coins arrondis

Le module est doté d'angles et de coins arrondis afin de minimiser les risques de blessures et d'assurer une sécurité optimale.
Nous appliquons à nos produits les mêmes précautions que celles prescrites dans la norme européenne pour les équipements de jeux.

Sol amortissant non requis



La hauteur de chute étant inférieure à 60 cm, le module peut être installé sur une surface dure sans sol amortissant.
Note : En France, selon le type de sol et la hauteur de chute, la norme EN NF 1177 peut imposer l'installation d'un sol amortissant approprié.

Sol amortissant requis



Un sol amortissant est requis pour le module, conformément à la réglementation européenne en vigueur.
Le manuel indique la hauteur de chute de l'équipement de jeu.

Ancrage

Ancrage obligatoire

Placement sur surface dure. Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire. Pièces d'ancrage fournies.

Ancrage pas obligatoire partout

Installation sur une surface dure. L'ancrage n'est pas toujours obligatoire. Selon les normes européennes, il est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Cependant, dans une cours de récréation sous surveillance, il est possible de ne pas ancrer cet équipement de jeu. Si la cour est exclusivement utilisée par l'école, les risques liés à l'absence d'ancrage sont limités. Les pièces d'ancrage sont fournies.

Ancrage facultatif

Placement sur surface dure. L'ancrage n'est pas obligatoire dans la plupart des pays européens. Les pièces d'ancrage ne sont pas fournies et sont donc à commander.

A creuser

Ancrage dans le sol.
Le jeux ou le moblier est équipé de pieds rallongés et d'un repère indiquant la profondeur minimale d'encastrement. Consultez toujours le manuel du produit concerné.

Montage et mobilité

Livré assemblé

Le module est entièrement assemblé avant livraison, aucun montage n'est requis.

Montage limité requis

Livré pré-monté, un assemblage est nécessaire.

Déplaçable

Le déplacement du module s'effectue aisément, bien qu'un transpalette puisse être requis dans certains cas.